



Ministère de la Coopération
Internationale et de la Promotion
du Partenariat Public-privé

Mot de circonstance de Son Excellence
Monsieur **Denis Christel Sassou Nguesso**
à l'occasion de l'ouverture du forum
Italia Africa Business Week

09 OCT. 2021

**Madame le vice-ministre des Affaires étrangères et de la
Coopération de la République d'Italie,**

**Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la
Coopération de la République du Mali,**

**Monsieur le ministre des Affaires étrangères de la République
de Madagascar,**

Monsieur le ministre de l'Énergie de la République du Kenya,

**Monsieur le Président exécutif du Forum Italia Africa Business
Week,**

Mesdames et Messieurs en vos rangs grades et qualités,

Permettez-moi avant tout propos de remercier, au nom de mon pays le Congo, les autorités italiennes et les organisateurs pour l'invitation à cette rencontre qui se déroule dans des conditions sanitaires particulièrement difficiles du fait de la pandémie à coronavirus qui a fortement impacté l'économie mondiale et les interactions humaines.

Le forum Italia Africa Business Week qui nous réunit aujourd'hui est un véritable pont d'opportunités et d'investissements réciproques entre l'Italie et l'Afrique ; un pont pour fluidifier, valoriser et pérenniser de façon juste et équilibrée la coopération et les opportunités d'affaires entre l'Afrique et l'Italie.

Le thème choisi pour cette 5e édition à savoir « Reconstruire mieux, ensemble » résume parfaitement cette vision.

Le Congo et l'Italie entretiennent des relations bilatérales depuis plus de 50 ans et des entreprises italiennes, comme le groupe ENI ont très vite compris l'intérêt d'y investir d'abord parce que le Congo est une terre d'opportunités au regard de ses innombrables atouts et potentialités et dispose d'un important gisement d'investissements et ensuite parce que des efforts inlassables ont été entrepris pour garantir la paix et la stabilité conditions sine qua non et prérequis indispensables pour un climat des affaires propice aux investissements directs étrangers.

Mesdames et Messieurs,

C'est ici l'occasion pour moi de rendre hommage au principal artisan de la paix et de la stabilité dans notre pays, **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo pour son engagement et son dévouement pour son pays.

La vision stratégique de mon pays, à travers le ministère que j'ai la charge de diriger, est de faire de la coopération internationale l'incarnation de la diplomatie économique en devenant un maillon essentiel d'un nouveau modèle économique basé sur des relations bilatérales efficaces et sur des financements innovants afin qu'elle devienne in fine un puissant contributeur au développement économique et au progrès social.

Dans cette même lancée, le Partenariat Public Privés s'érige en mode de financement des projets dans plusieurs domaines et nous pouvons citer :

- L'agriculture ;
- La pêche ;
- L'élevage ;
- Le tourisme et l'hôtellerie ;
- L'économie forestière ;
- L'industrie ;
- Les énergies renouvelables

Et la liste n'est pas exhaustive.

- S'agissant de l'agriculture :

Le Congo possède 10 millions de terres arables dont moins de 4 % seulement sont exploités, il y a donc un potentiel d'autant plus que la nature nous a offert une hydrographie bien fournie et un climat favorable à toute sorte de culture.

- S'agissant de la pêche :

Notre pays qui a le double avantage d'avoir le fleuve le plus puissant d'Afrique, deuxième plus puissant au monde et d'avoir ou ouverture sur l'océan atlantique offre à la fois la possibilité d'effectuer la pêche fluviale et la pêche maritime avec des techniques modernes.

Globalement, notre potentiel halieutique et piscicole se situe à ce jour entre 100 000 et 130 000 tonnes/an.

- S'agissant de l'élevage :

L'existence d'immenses pâturages naturels associée aux conditions climatiques favorables et à la qualité de nos sols surtout dans certaines zones savanicoles offre des réelles perspectives d'investissements.

- S'agissant du tourisme et de l'hôtellerie :

Le Congo est une merveille de la nature. Il dispose des sites exceptionnels inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO tels que le parc national d'Odzala Kokoua et celui de Concouati-Douli , le domaine royal de Mbé , l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango , le trinational de la Sangha et d'autres sites exceptionnels à l'instar du parc national de Nouabalé Ndoki qui ne demandent qu'à être mieux mis en valeur par l'écotourisme à travers les infrastructures qui pourraient y être réalisées.

Nous disposons également de 170 kilomètres de façade maritime que nous pouvons ensemble valoriser et créer les conditions d'une industrie touristique prospère.

Ces potentialités naturelles favoriseront le développement du secteur hôtelier, secteur à très fort potentiel de croissance, car tous ceux qui viendront visiter le Congo auront besoin d'hébergements de qualité animés par un personnel qualifié.

Notre ambition est de faire du secteur hôtelier, l'un des moteurs de la diversification de notre économie et de ce fait plusieurs groupes hôteliers internationaux y sont déjà et je vous invite à faire autant.

- S'agissant de l'économie forestière :

Notre pays, se trouvant au centre du bassin du Congo, possède une variété d'essences que je vous invite à découvrir et notre nouveau code forestier est régi par des contrats de partage de production, comme dans le domaine pétrolier.

Le Congo aura sa quote part de production, son parc à bois qu'il faudra valoriser à travers des industries transformatrices.

- S'agissant de l'industrie :

Notre pays a mis en place 4 Zones Économiques Spéciales à fort

potentiel ou nous désirons y développer une industrie occasionnant ainsi d'importantes opportunités d'investissements.

Chaque zone industrielle aura sa spécificité :

- Pointe-Noire pour les industries extractives.
- Brazzaville et Ouesso pour les industries transformatrices.
- Oyo-Ollombo pour les activités agropastorales.

- S'agissant des énergies renouvelables :

Le Congo comme l'Italie a compris l'intérêt de la transition énergétique.

Au registre des énergies renouvelables, nous pouvons par exemple citer le solaire. Fort de son ensoleillement exceptionnel, car situé à cheval sur l'équateur, l'Énergie solaire est une vraie filière d'avenir au Congo.

Toujours dans les énergies renouvelables, nous pouvons rajouter l'Énergie hydroélectrique et à ce titre, le Congo du fait de son hydrographie et du débit de ses cours d'eaux dispose d'un important potentiel.

Cela nous a permis à ce jour de construire 4 barrages, mais nous savons que nous pouvons et devons mieux faire. C'est pour cette raison que d'autres grands projets sont à l'étude comme celui des barrages de Sounda mais aussi des micro barrages à l'étude pour améliorer l'offre énergétique de notre pays et à terme d'être exportateur net d'énergie.

Dans cette démarche, nous saurons compter sur vous.

Mesdames et Messieurs,

Ces opportunités d'affaires seront soutenues par des dispositifs structurants au nombre desquels ;

- La construction d'un pont route rail entre les deux Congo qui reliera non seulement les deux capitales les plus proches au monde, mais aussi les ports maritimes des deux pays, ce qui augmentera considérablement les échanges commerciaux.
- La mise en place d'un marché commun africain, la ZLECAF,

à l'instar de l'union européenne.

Cette zone de libre-échange, sans barrières douanières, de plus d'un milliard de personnes stimulera la productivité et la compétitivité.

Mesdames et Messieurs,

Pour sécuriser vos investissements et améliorer le climat des affaires, plusieurs réformes ont été entreprises par notre gouvernement, à savoir :

La création du Comité du dialogue Public Privé : pour contribuer à la formulation des politiques économiques ; élaborer des textes réglementaires et législatifs favorables à l'activité du secteur privé et veiller à l'amélioration et l'adaptation de l'environnement des affaires en République du Congo.

La création de la Haute autorité de lutte contre la corruption : pour favoriser la prévention et la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

La création d'un Guichet unique des opérations transfrontalières : pour faciliter et promouvoir le commerce extérieur et entretenir des relations de coopération avec les autres guichets uniques et organismes internationaux traitant des questions de facilitation.

La création de l'Agence congolaise pour la création des entreprises : un véritable guichet unique, pour simplifier les démarches et les formalités relatives à la création des entreprises.

Mesdames et Messieurs,

Nous vous invitons au Congo, car c'est une vraie terre d'opportunités et la vision du gouvernement, nous l'avons dit plus haut, d'ériger les partenariats public-privé en mode de financement des projets, est le canal par lequel nous souhaiterions vous voir investir au Congo.

C'est par ces mots, mesdames et messieurs que je termine mon allocution en remerciant de votre aimable attention.